

Qu'il me soit permis, au préalable, de remercier M. Abdul Hak au nom de l'ICOMOS pour la collaboration effective et les moyens financiers que nous accordé l'UNESCO. Grâce à ces appuis, l'ICOMOS pourra passer assez rapidement à la réalisation du projet de Centre de documentation qui devra constituer un organe essentiel de notre organisation.

Du Rapport introduit, nous retiendrons son aspect réaliste et les fonctions de recherches que devra assumer le Centre. En outre, l'utilité d'un timing pour une organisation efficace a été soulignée à juste titre. Il convient également de retenir que M. Didier a attiré l'attention sur le fait que la plupart des Comités nationaux ont déjà fait part non seulement de leur accord mais également de leur vif désir de le voir s'organiser et de contribuer pratiquement à sa création par l'envoi de publications. L'ICOMOS remercie donc tous ces Comités nationaux pour leur collaboration notamment en ce qui concerne l'envoi de rapports réalisables qui ont permis de clarifier les problèmes mais aussi pour leurs contributions futures.

Grâce au rapport de M. Masseur, délégué du Comité national des Etats-Unis, nous avons une idée précise de la conception de son Comité en ce qui concerne le Centre de documentation. Il est intéressant de noter qu'il y a de nombreux points d'accord entre cette conception et celle qui a été analysée dans le Rapport introductif. Dans le rapport de M. Masseur, nous soulignerons quelques idées : nécessité d'établir une bibliothèque; nécessité d'établir un inventaire des monuments importants du patrimoine culturel mondial; nécessité de créer un Comité international qui aurait pour mission de conseiller le Centre de documentation.

La contribution de l'Allemagne fédérale au Centre de documentation peut être de la plus grande importance. En effet, de la communication de M. Meyer, il résulte que cette collaboration ne se limitera pas à un apport de données bibliographiques. Le Comité national d'Allemagne fédérale pourra faire profiter le Centre de documentation de ses méthodes, de sa longue expérience en matière de conservation et de restauration des monuments et des ensembles monumentaux.

Le rapport de M. Soeiro décrit tous les problèmes qui peuvent se poser dans un pays aussi vaste que le Brésil et où la conservation des monuments se heurte à de grandes difficultés notamment en ne bénéficiant pas de tous les appuis nécessaires tant de l'Etat, que des administrations régionales ou locales et des particuliers. Le Comité national du Brésil attend beaucoup de la création du Centre de documentation. Il faut relever différents points de la communication de M. Soeiro: l'importance de l'échange rapide des informations entre les pays membres dans les domaines juridiques, administratifs et techniques concernant les monuments et les sites; l'existence d'une documentation réunie par l'UNESCO dans les domaines de législation et de jurisprudence dans plusieurs pays; dans le domaine technique, il faut rappeler la création de comités d'études permanents de l'ICOMOS (par exemple celui de l'étude des altérations des matériaux pierreux et celui de l'étude du bois). Par ailleurs, des suggestions faites par M. Soeiro devront être retenues: microfilmage de plans d'exécution, de solutions techniques nouvelles en matière de restauration, etc. Le microfilmage permettrait une diffusion facile. La publication et la diffusion de documents non encore publiés concernant certaines restaurations particulièrement exemplaires.

L'ICOMOS doit oeuvrer à la sauvegarde des monuments dans maints pays. Les problèmes sont aussi urgents que variés. Pour les aborder et les étudier, il est indispensable d'avoir une base scientifique solide. D'où la nécessité et l'urgence de mettre sur pied le Centre de Documentation. Celui-ci devra pouvoir aider des pays qui, comme le Brésil, ont à faire face à des difficultés.

De l'exposé de M. Salet, on peut conclure que l'apport bibliographique français peut être très important. M. Salet a eu raison de soulever la question des échanges et des difficultés qui en résultent. Mais l'ICOMOS possède une monnaie d'échange avec sa revue "Monumentum". Quant au problème des langues, une des missions du Centre sera, ainsi qu'il y est fait allusion dans le Rapport introductif, de mettre à la disposition des divers pays, et par conséquent dans un certain nombre de langues, les articles et les documents concernant la protection, la restauration et la mise en valeur des monuments et des sites.

En ce qui concerne l'architecture contemporaine, MM. Berry et Soeiro ont raison d'attirer l'attention sur ce problème. ~~Il est donc indispensable de s'en préoccuper dès à présent.~~ Le Centre de documentation et chaque Comité national devront constituer ce que M. Berry appelle les "archives de demain" afin que les générations futures puissent connaître la patrimoine qui se crée actuellement.

Avec M. Palmes, nous découvrons une des particularités du Royaume-Uni où, même dans le domaine de la conservation des monuments, les initiatives privées et réellement efficaces ont toujours précédés les initiatives officielles. C'est dans cette tradition que s'établira la collaboration avec le Comité national britannique. M. Palmes a mis l'accent sur la notion "bibliothèque" et son idée d'un fichier central référant pour toutes les publications intéressant l'ICOMOS aux grandes bibliothèques mérite d'être étudiée.

C'est une importante contribution que M. Malinowski a apporté au Colloque. Les divers problèmes qu'il a abordé devront servir de base à nos discussions et en particulier les modalités d'organisation du Centre et les relations qui devront obligatoirement s'établir entre celui-ci et les différents Comités nationaux. En fait, l'activité du Centre sera en grande partie conditionnée par cette collaboration.

La contribution de M. Moufti s'intègre parfaitement dans l'ensemble des données présentées par les différents délégués. Elle témoigne d'une identité de vues sur bien des points et en particulier sur les moyens pratiques et rapides de classement et de diffusion de la documentation. Mais elle suppose qu'il faudrait définir dès à présent un programme complet et chercher les moyens financier en fonction de ce programme.

R LEMAIRE

Belgique